DIVERS

PAYSURF

Société Anonyme au capital de 21.000.000 €
Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 STRASBOURG
814 262 101 RCS STRASBOURG

Exercice social du 01/01/2022 au 31/12/2022
Comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 9 mai 2023

1. – Bilan au 31 décembre 2022

Actif (en €)	31/12/2022	31/12/2021
Créances sur les établissements de crédit	12 122 156	17 380 931
Autres actifs	1 286 447	610 244
Comptes de régularisation	135 944	3 578
Total de l'actif	**13 544 547**	**17 994 753**

Hors bilan - Engagements donnés (en €)	31/12/2022	31/12/2021
Néant		

Passif (en €)	31/12/2022	31/12/2021
Autres passifs	460 420	42 803
Comptes de régularisation	409 489	1 138 810
Capitaux propres hors FRBG	**12 674 639**	**16 813 140**
Capital souscrit	21 000 000	21 000 000
Report à nouveau (+/-)	*-4 186 860*	*-1 213 409*
Résultat de l'exercice (+/-)	*-4 138 501*	*-2 973 451*
Total du passif	**13 544 547**	**17 994 753**

Hors bilan - Engagements reçus (en €)	31/12/2022	31/12/2021
Néant		

Compte de résultat (en €)	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés	-10 280	-44 289
Commissions (Produits)	33 115	
Commissions (Charges)	15 176	162
Autres produits d'exploitation bancaire	0	1
Autres charges d'exploitation bancaire	**738**	**203**
Produit net bancaire	6 922	-44 653
Charges générales d'exploitation	**4 145 423**	**2 928 798**
Résultat brut d'exploitation	**-4 138 501**	**-2 973 451**
Résultat d'exploitation	**-4 138 501**	**-2 973 451**
Résultat courant avant impôt	**-4 138 501,10**	**-2 973 451**
Résultat net	**-4 138 501**	**-2 973 451**

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Paysurf est un établissement de paiement agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), dont l'objet est l'encaissement de fonds pour le compte de tiers.

1. Principes comptables et méthodes d'évaluation
La société ayant pour objet exclusif la fourniture de services de paiement, ses comptes individuels sont établis selon les dispositions réglementaires applicables aux établissements de crédit et assimilés mentionnées au Titre 1 du Livre I du règlement n° 2014 07 de l'Autorité des normes comptables (ANC), par application de l'article 1311-1 du même règlement. Ils respectent la règle de prudence et les conventions de base concernant :
- la continuité de l'exploitation,
- la permanence des méthodes,
- l'indépendance des exercices.

Conflit entre l'Ukraine et la Russie
Le Crédit Mutuel Alliance Fédérale, dont notre établissement est l'une des composantes, n'est pas implanté en Ukraine et en Russie ; notre établissement n'a pas d'exposition directe dans ces deux pays ou en Biélorussie et ne détient aucun actif à la Banque centrale de Russie.
Le Groupe a mis en œuvre les mesures restrictives et les sanctions décidées par l'Union Européenne en réponse à l'agression militaire de l'Ukraine par la Russie. En particulier, il possède un dispositif d'une gouvernance et de pilotage des risques lui permettant d'assurer un suivi des flux opérés par ses clients avec la Russie et de lutter contre le blanchiment, la fraude fiscale ou le financement du terrorisme. Le Groupe a également fait preuve d'une vigilance accrue en matière de cyber sécurité.

Note n° 1.1 Evaluation des créances et dettes
Les créances et dettes sur la clientèle et les établissements de crédit sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale ou leur coût d'acquisition s'il est différent de la valeur nominale.
Les créances et dettes rattachées (intérêts courus ou échus, à recevoir et à payer) sont regroupées avec les postes d'actif ou de passif auxquels elles se rapportent. Les créances qui présentent un risque de non-recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciations, constatées individuellement et en minoration de l'actif concerné.

Note n° 1.2 Comptabilisation des services de paiement
Paysurf a pour objet de fournir des services de paiement répondant aux besoins d'acteurs tels que notamment les Places de marché (les Partenaires), dont l'activité nécessite de réaliser de l'encaissement de fonds pour le compte de tiers. Ces Partenaires sont mandatés par Paysurf en qualité d'agents de services de paiement au sens de l'article L.523-1 du Code monétaire et financier pour offrir les services de Paysurf aux marchands enrôlés sur leur place de marché.
Paysurf tient les Comptes de Paiement associés à ces opérations, à savoir :
- les comptes des Partenaires,
- les comptes des Marchands,
en recouvrant les sommes encaissées des clients sous forme de virement ou de paiement par carte, et en procédant au paiement des commissions.
Conformément à l'article 34 de l'arrêté du 29 octobre 2009 portant sur la réglementation prudentielle des établissements de paiement, les fonds reçus pour l'exécution d'une opération de paiement sont placés sur un compte à vue de cantonnement auprès d'un établissement de crédit.

Note n° 1.3 Engagements en matière de retraite, indemnités de fin de carrière et primes de médaille du travail
La comptabilisation et l'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires sont conformes à la recommandation n°2013-02 de l'ANC.

Régimes de retraite des employés
Les pensions de retraite sont prises en charge par diverses institutions auxquelles la société et ses salariés versent périodiquement des cotisations. Ces dernières sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont dues.
D'autre part, les salariés bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire financé par l'employeur, au travers d'un contrat d'assurance. Ce contrat de type article 83 CGI assure le service d'un régime de capitalisation en points à cotisations définies. L'engagement relatif à ce régime est entièrement couvert par les réserves constituées. En conséquence, aucun engagement résiduel n'en résulte pour l'employeur.

Indemnités de fin de carrière et primes de médaille du travail

Les futures indemnités de fin de carrière et primes conventionnelles à verser lors de l'attribution de médailles de travail sont intégralement couvertes par provisions ou contrats d'assurance.

Les engagements sont calculés annuellement suivant la méthode des unités de crédits projetés conformément aux normes IFRS. Sont notamment pris en compte, l'espérance de vie, le taux de rotation du personnel, le taux d'évolution des salaires, le taux de charges sociales dans les cas prévus et le taux d'actualisation financière.

Les engagements correspondants aux droits acquis par les salariés au 31 décembre de chaque exercice sont intégralement couverts par les réserves constituées auprès de la compagnie d'assurance ou par des provisions. Les indemnités de fin de carrière et primes médailles du travail arrivées à échéance et versées aux salariés au cours de l'année font l'objet de remboursements par l'assureur.

Les engagements d'indemnité de fin de carrière sont déterminés sur la base de l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite à l'initiative du salarié qui atteint son 62ème anniversaire.

Note n° 1.4 Provisions

Les dépréciations affectées à des postes d'actifs sont déduites des créances correspondantes qui apparaissent ainsi pour leur montant net.

En cas de litige, leurs issues possibles et leurs conséquences financières éventuelles sont examinées régulièrement et, en tant que de besoin, font l'objet de dotations aux provisions reconnues nécessaires.

Note n° 1.5 Consolidation
La société est sous contrôle exclusif de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, faisant lui-même partie du périmètre de consolidation de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS - ACTIF du BILAN

Créances sur les établissements de crédit

	2022		202	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes ordinaires	-11 992 825		17 80 919	
Compte de cautionnement	-129 331		12	
Créances rattachées	0		0	
Total	-12 122 156	0	17 380 931	0
Total des créances sur les EC		**-12 122 156**		**17 380 931**

Autres actifs

	2022	2021
Créances état	1 244 516	609 993
Débiteurs divers	41 931	251
Total	**1 286 447**	**610 244**

Comptes de régularisation

	2022	2021
Charges à payer frais généraux (avoirs)	0	3 566
Autres comptes de régularisation	135 944	12
Total	**135 944**	**3 578**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS - PASSIF du BILAN

Autres passifs

	2022	2021
Dettes fournisseurs		
Etat, impôts et taxes	6 623	2 157
Autres créditeurs dettes sociales	317 900	40 634
Reflet global compte de paiement	135 896	12
Total	**460 420**	**42 803**

Comptes de régularisation

	2022	2021
Compte de paiement march./parten.	135 944	12
Charges à payer frais généraux	1 616	900 973
Charges à payer CP / RTT / CET	184 700	179 222
Charges à payer int./particip./abond.	87 229	58 603
Total	**409 489**	**1 138 810**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS - COMPTE DE RESULTAT

Charges générales d'exploitation

	2022	2021
Charges de personnel		
Salaires et traitements	-533 830	-386 875
Primes d'assurance payées IFC	-9 790	-4 333
Abondement PEE PERCO	-7 273	-5 032
Charges sociales	-228 895	-171 445
Intéressement des salariés	-66 272	-46 581
Participation des salariés	-20 152	-12 270
Impôts et taxes / rémunérations	-5 739	-4 246
Refacturations par sociétés consolidées	-69 085	0
Refacturations à sociétés consolidées	10 761	15 204
Indemnités assurances reçues	4 674	0
Sous total	**-925 601**	**-615 578**
Impôts et taxes		
Cotisation Foncière des Entreprises	-801	-355
Sous total	**-801**	**-355**
Charges administratives		
Locations immobilières	-26 133	-31 414
Location matériel informatique	-1 071 433	-536 496
Location autres prestations informatiques	-2 493	-1 830
Autres locations	0	-7
Services par fournisseurs sociétés consolidées	-241 203	-171 770
Transports et déplacements	-10 485	-9 738
Autres services extérieurs	-24 835	-30 550
Entretien et maintenance informatique	-1 827 673	-1 522 825
Entretien et maintenance autres	-1 836	-2 470
Publicité	-5 187	-4 229
Fournitures de bureau	-644	-823
Téléphone	-159	-166
Frais de missions et réceptions	-6 941	-547
Sous total	**-3 219 021**	**-2 312 865**
Total	**-4 145 423**	**-2 928 798**

RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (en €)

Nature des opérations	2018 euros	2019 euros	2020 euros	2021 euros	2022 euros
I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a. Capital social	5 000 000	9 000 000	9 000 000	21 000 000	21 000 000
b. Nbre des actions ordinaires existantes	500 000	900 000	900 000	2 100 000	2 100 000
II OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a. Produit net bancaire	0	0	-24 998	-44 653	6 922
b. Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	-83 614	-315 715	-808 447	-2 973 451	-4 138 501
e. Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	-83 614	-315 715	-808 447	-2 973 451	-4 138 501
f. Résultat distribué	0	0	0	0	0
III RESULTATS PAR ACTION					
a. Résultat après impôts, participation salariés, mais avant charges calculées	-0,17	-0,35	-0,90	-1,42	-1,97
b. Résultat après impôts, participation des salariés et charges calculées (amortiss. et provisions)	-0,17	-0,35	-0,90	-1,42	-1,97
IV PERSONNEL					
a. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	0	0	2	5	8
b. Montant de la masse salariale de l'exercice			230 358	391 907	487 304
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			113 206	171 445	228 895

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022)

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PAYSURF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise
Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 24 avril 2023

Les commissaires aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit** : Laurent Tavernier ; **KPMG S.A.** : Arnaud Bourdeille.

Le **rapport de gestion** est tenu à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

COMMUNES DE WISCHES, GRANDFONTAINE ET SCHIRMECK

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

La Préfète du Bas-Rhin communique :
Par arrêté préfectoral du 09/05/2023 a été prescrite l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de classement au titre des sites (code de l'environnement, art. L.341-1 à 22) du Petit Donon sur le territoire des communes de Wisches, Grandfontaine et Schirmeck pendant une durée de 31 jours consécutifs du **7 juin 2023 au 7 juillet 2023 inclus.**
Le porteur de projet est la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est - Service Eau Biodiversité Paysages – 14 rue du Bataillon de Marche n°24 - BP 10001 - 67050 STRASBOURG Cedex, auprès de qui toute information utile peut être sollicitée.
Le public pourra consulter le dossier d'enquête publique comprenant notamment un plan de délimitation du site à classer et les plans cadastraux correspondants pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouverture des mairies de Wisches, Grandfontaine et Schirmeck suivants :

	Jours et heures d'ouverture au public
Mairie de Wisches	le lundi de 15 h à 19 h le mardi de 8h30 à 11 h le mercredi de 8h30 à 11 h le jeudi de 8h30 à 11 h le vendredi de 14 h à 17 h
Mairie de Grandfontaine	le lundi : de 08h30 à 12h et de 13h30 à 19h le mercredi : de 08h30 à 12h le vendredi : de 08h30 à 12h et de 13h30 à 19h
Mairie de Schirmeck	le lundi de 8h à 12h le mardi de 8h à 12h et de 14h à 18h le mercredi de 8h à 12h le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Le public pourra consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser par écrit à M. Jean-Thierry Daumont, Général de gendarmerie retraité, désigné par le Tribunal Administratif de Strasbourg commissaire enquêteur titulaire, à la mairie de Wisches, 15 Grand rue, 67130 WISCHES, désignée comme siège de l'enquête publique. Le public pourra également formuler ses observations et propositions par voie électronique à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@bas-rhin.gouv.fr en mentionnant comme objet « Enquête publique – Projet de classement au titre des sites du Petit Donon ».

Le commissaire enquêteur se tiendra également à la disposition du public aux lieux, jours et heures suivants :
– mairie de Wisches, le jeudi 8 juin 2023 de 8H30 à 12H00
– mairie de Grandfontaine, le mercredi 21 juin 2023 de 8h00 à 12h00
– mairie de Schirmeck, le jeudi 6 juillet 2023 de 14h00 à 18h00
À l'issue de cette enquête, le commissaire enquêteur rendra dans un délai de trente jours son rapport accompagné de ses conclusions. Ces documents pourront être consultés dans la mairie précitée, à la DREAL Grand Est, et sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin : https://www.bas-rhin.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public
Le classement du site sera ensuite prononcé par arrêté ministériel du ministre en charge des sites.

DIVERS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Communauté de Communes de l'Outre-Forêt
Modification n°6 du plan local d'urbanisme intercommunal du Hattgau

Par arrêté communautaire du 25/05/2023, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°6 du plan local d'urbanisme intercommunal du Hattgau concernant la commune de STUNDWILLER, qui a pour objet :
- la création d'un secteur à constructibilité limitée autour d'une maison existante et de ses annexes,
- le reclassement d'une zone UE1 en zone UE en vue de permettre la construction d'un atelier communal.

L'enquête se déroulera sur une durée de 17 jours consécutifs **du mardi 27 juin 2023 à 10h00 au jeudi 13 juillet 2023 à 16h00.**
Monsieur Jacques MEHL, expert immobilier à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Monsieur Dominique GUNTZ, gérant de société à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.
Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de la Communauté de Communes, à l'adresse suivante : www.cc-outreforet.fr
Le siège de l'enquête sera à la mairie de Stundwiller.
Il sera possible de consulter gratuitement le dossier d'enquête sur support papier ou sur un poste informatique et de rencontrer le commissaire enquêteur dans les lieux et aux horaires suivants :
Mairie de Stundwiller :
Horaires d'ouverture : Mardi de 10h00 à 12h00, jeudi de 17h00 à 19h00 et vendredi de 14h00 à 16h00
Permanences du commissaire enquêteur :
- Mardi 27 juin de 10h00 à 12h00
- Jeudi 13 juillet de 14h00 à 16h00 (ouverture exceptionnelle de la mairie)
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :
- soit en les consignant sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la mairie de Stundwiller,
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie de Stundwiller, sise 15 rue Principale – 67250 STUNDWILLER,
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : contact@cc-outreforet.fr

L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur »
L'autorité responsable du projet de modification du plan local d'urbanisme intercommunal du Hattgau est la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt représentée par son Président, M. Paul HEINTZ et dont le siège administratif est situé 4 rue de l'Ecole – 67250 HOHWILLER. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration à cette adresse.
Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil communautaire.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt et sur son site internet et à la mairie de Stundwiller pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de FORSTHEIM
Modification n°2 du plan local d'urbanisme

Par arrêté municipal du 22/05/2023, Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme dont les axes principaux sont :
- modifier la délimitation et le règlement des zones Ac ;
- modifier les règles relatives à la gestion des eaux pluviales dans toutes les zones ;
- rectifier une erreur dans le sommaire du règlement.

L'enquête se déroulera sur une durée de 18 jours consécutifs :
du lundi 26 juin 2023 à 9h00 au jeudi 13 juillet 2023 à 12h00
Monsieur Daniel SUR, gestionnaire de sociétés à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.
Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante : https://forstheim.wixsite.com/officiel
Le dossier d'enquête publique sur support papier sera déposé à la mairie et accessible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :
- Lundi de 17h00 à 19h00
- Mardi de 13h30 à 16h00
- Jeudi de 17h00 à 19h00
- Vendredi de 13h30 à 16h00

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie (ouverture exceptionnelle) :
- Lundi 26 juin 2023 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 5 juillet 2023 de 15h00 à 18h00
- Jeudi 13 juillet 2023 de 9h00 à 12h00
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :
- soit en les consignant sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la mairie,
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise 47 rue Principale – 67580 FORSTHEIM.
-soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@forstheim.fr

L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur »
L'autorité responsable du projet de modification du plan local d'urbanisme est la commune de Forstheim, représentée par son Maire, M. Guillaume PETER et dont le siège administratif est situé au 47 rue Principale – 67580 FORSTHEIM. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse. Il est aussi possible de demander un exemplaire du dossier d'enquête ou une copie des observations du public, aux frais du demandeur, jusqu'à la fin de l'enquête publique.
Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la mairie et sur son site internet pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

SCP Laurent RITTER
et Olivier RITTER
Notaires associés
2 rue des Aulnes
67360 WOERTH
Tél. 03 88 09 30 03

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date à BAERENTHAL (57230) du 14 août 2020, Madame Laetitia HUMBERT, en son vivant fonctionnaire, demeurant à BAERENTHAL (57230), 10 rue du Buchthal, née à HAGUENAU (67500) le 10 août 1982, décédée à STRASBOURG (67000) a institué un légataire universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de la SCP Laurent RITTER et Olivier RITTER, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal de Proximité de Haguenau, le 25 mai 2023 (RN° 25.853).
Les oppositions pourront être formées auprès de la SCP Laurent RITTER et Olivier RITTER, notaires associés à 67360 WOERTH, 2 rue des Aulnes, notaires chargés du règlement de la succession.

Pour insertion.
Me Laurent RITTER, Notaire associé à 67360 WOERTH, 2 rue des Aulnes.

CDC HABITAT SOCIAL (SA D'HLM)

En application des articles L443-12, R443-12 et D 443-12-1 du CCH Vend 1 appartement T3 - LOT 8 – UG 069614 porte n°115 sis « Résidence PARC DE LA BRASSERIE »1 rue de l'Orge – 67190 MUTZIG d'une surface de 72,10 m2 au 1er étage . Prix 112 500 €*, Quote part de charges annuelles estimés : 1620 € (eau froide + chauffage compris) DPE : D – CLASSE CLIMAT : E. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : 643 € (abonnement compris), année de référence 2015 ; Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques: www.georisques.gouv.fr
Contact pour renseignements et visite : CDC Habitat Social Ventes – Madame Caroline MONIER Tél : 09 74 48 62 21 caroline.monier@cdc-habitat.fr - Date limite de remise des offres 09/07/2023. Les offres doivent être adressées par courriel ou par RAR (CDC Habitat Social – Madame MONIER – 10 bd de Dresde 67000 Strasbourg) – La date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement.

PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES DANS L'EST agricole et viticole RENDEZ-VOUS SUR : WWW.EST-AGRICOLE.COM

CAUTIONNEMENT MUTUEL DE L'HABITAT

Association Coopérative inscrite à responsabilité limitée
9 quai de Paris - 67000 STRASBOURG

Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2023
bilan au 31 décembre 2022 en €

ACTIF	
Créances Etablissement de Crédit	487 261 442,48 €
Opérations avec la clientèle	9 511 889,40 €
Immobilisations	157 587 805,27 €
Autres comptes d'Actif	11 236 502,39 €
TOTAL	**665 597 639,54 €**

PASSIF	
Dettes Etablissement de Crédit	158 390 312,74 €
Comptes créditeurs de la clientèle	42 735,20 €
Autres comptes de passif	44 921 643,80 €
Provisions pour risques et charges	14 519 902,36 €
Fonds Propres	417 299 395,68 €
Résultat de l'exercice	30 423 649,76 €
TOTAL	**665 597 639,54 €**

SOCIETAIRES	
Nombre de sociétaires début 2022	**641 649 €**
Nouveaux adhérents en 2022	**73 627 €**
Sociétaires sortis en 2022	**4 561 €**
Nombre de sociétaires fin 2022	**710 715 €**

MONTANT DE LA RESPONSABILITE DE L'ENSEMBLE DES SOCIETAIRES DE LA CAISSE	
Début 2022	**641 649 €**
Fin 2022	**710 715 €**

CAPITAL SOCIAL	
Montant au 01.01.2022	**57 500 865 €**
Montant au 31.12.2022	**57 115 209 €**

ENGAGEMENTS HORS BILAN :
Montant de l'encours des cautions données au 31.12.2022
51 382 296 748,82 €

Pour le conseil d'administration :
M. Jacques SIMON

LA COOP ALSACE
1 rue de la Chartreuse
67120 MOLSHEIM
03.88.22.07.01
alsace@lacoop.fr
www.lacoopalsace.fr

Mesdames, Messieurs
J'ai le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale de l'année 2023
Convocation Assemblée Générale Ordinaire
L'Assemblée Générale Ordinaire de la société aura lieu le Lundi 12 Juin 2023, à 15H, au siège de la Coop, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Désignation du bureau de l'assemblée générale
- Adoption de l'ordre du jour
- Lecture et approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 10 juin 2022
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapport financier du Comptable
- Approbation des comptes de l'excercie 2022
- Quitus des administrateurs
- Election pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Si les conditions prévues à l'article 20 des status ne sont pas remplies, une deuxième Assemblée Générale Ordinaire sera convoquée pour le Mercredi 28 Juin 2023, à 10H30, au siège social de notre structure.
Meilleures salutations
THIERRY BASTIAN
Le Président

CONSTITUTION

HOLDING ROY FINANCES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26 mai 2023 à HURTIGHEIM, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile de portefeuille
Dénomination sociale : HOLDING ROY FINANCES
Siège social : 9, rue de l'Ecole 67117 HURTIGHEIM
Objet social : l'acquisition, la détention et la gestion d'un portefeuille de droits sociaux, la participation de la société par tout moyen à toute société ou entreprise, par voie de souscription de droits sociaux, de cession, fusion, apport, ou tout autre moyen, l'acquisition, la propriété, l'administration et la gestion de tous placements détenus à l'actif de la société, quel que soit le degré de risque desdits placements, l'acquisition, la détention, et la gestion par tout moyen de tout bien immobilier, l'obtention de toute ouverture de crédit ou facilité de caisse avec ou sans garantie, la fourniture de prestations s'y rapportant ou intervenant au profit de toute autre société, liée ou non, le tout sans remettre en cause l'objet civil de la Société, et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Laurent ROY demeurant 9, rue de l'Ecole 67117 HURTIGHEIM
Clauses relatives aux cessions de parts : Les transferts de parts sociales entre associés ou à un des descendants du cédant sont libres.
Les parts sociales ne peuvent être cédées à un tiers à la société qu'avec un agrément donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis
La Gérance

CONSTITUTION

SCHAEFFER KUNTZMANN

Société Civile Immobilière
au capital de 100 euros
siège social : 72 Grand Rue
67120 DORLISHEIM

Avis est donné en date du 11 mai 2023, de la constitution de la société "SCHAEFFER KUNTZMANN" pour 99 années, Société Civile Immobilière au Capital de 100 €uros, dont le siège est à (67120) DORLISHEIM, 72 Grand Rue, et qui a pour objet l'acquisition, et exceptionnellement la vente, à titre civil de tous droits de propriété, nue-propriété ou d'usufruit, de tous terrains, immeubles, bâtis ou non bâtis, la construction de tous immeubles, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, la recherche de tous moyens financiers et l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque, toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire ; le cautionnement des engagements financiers des associés notamment par l'affectation hypothécaire des biens de la société, et, généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société, et dont les gérants sont Monsieur Gaëtan SCHAEFFER et Madame Chloé KUNTZMANN, demeurant à (67120) MOLSHEIM, 1 rue de la Commanderie.
Les cessions et transmissions de parts sont soumises à l'agrément des associés représentant au moins les deux tiers du capital social.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAVERNE.
Pour avis, la gérance.

SCI RGMH

Société Civile Immobilière
4 rue de Bischheim
67800 HOENHEIM

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 avril 2023, il a été constitué une société civile :
Dénomination sociale : "SCI RGMH"
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 1.000 Euros
Objet : La société a pour objet la construction, l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant, pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social, et plus généralement toutes opérations mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la société. Pour réaliser cet objet ou pour en faciliter la réalisation, la société pourra à titre exceptionnel constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg
Siège social : 4 rue de Bischheim 67800 HOENHEIM
Apports : Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire
Gérants :
Monsieur Mathieu HONOLD demeurant 5 rue de Bischheim 67800 HOENHEIM
Monsieur Gérard HONOLD demeurant 4 rue de Bischheim 67800 HOENHEIM
Immatriculation : La société sera immatriculée au R.C.S de STRASBOURG.

FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

HAUTE BRUCHES AUTOMOBILES SAS

Avis est donné de la constitution à effet du 26/05/2023 la Société présentant les caractéristiques suivantes :
- DENOMINATION : HAUTE BRUCHE AUTOMOBILES
- FORME : Société par actions simplifiée
- CAPITAL : 1.000,- Euros
- SIEGE SOCIAL : 8 rue Principale, 67420 SAULXURES
- OBJET : L'exploitation d'un atelier de réparations automobiles, de vente de véhicules neufs et occasions, de location de tous véhicules sans chauffeurs- DUREE : 99 ans
- ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix.
- AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre associés ou au profit de descendants ou d'ascendants. Dans les autres cas, toute cession d'actions sera soumise à agrément de la collectivité des associés.
- PRESIDENT: Monsieur Raoul HAUSCHKA, demeurant 8 rue de la Mairie, 67420 RANRUPT
- Directeurs généraux : Monsieur Benjamin HAUSCHKA, demeurant 16 rue des Tilleuls, 67220 BREITENBACH
Monsieur Branko BEGIC, demeurant 5A Chemin de l'Alhant Stampoumont, 67420 RANRUPT
- IMMATRICULATION : RCS de SAVERNE

Pour avis,

MELOS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juin 2023, il a été constitué sous la dénomination sociale MELOS, une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Capital social : 1 000 euros
Siège social : 27, rue du Général de Gaulle, 67310 WASSELONNE
Objet social : La restauration rapide, bar et brasserie sur place et à emporter, la location de salles et l'organisation d'évènements.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Président : Madame Elise CONTAY née SANLI demeurant 16, rue de Bretagne, 67300 SCHILTIGHEIM de nationalité Française
Directeur général : Monsieur Huseyin CONTAY demeurant 16, rue de Bretagne, 67300 SCHILTIGHEIM de nationalité Turc
Transmission des actions : Article n° 13 Toute transmission par quelque moyen que ce soit d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital est soumise, sauf lorsqu'elle est réalisée au profit d'un Associé, à l'agrément préalable de la collectivité des Associés statuant aux conditions et modalités prévues pour les décisions collectives extraordinaires.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout Associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque Associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAVERNE.
Pour avis et mention,
Madame Elise CONTAY née SANLI

AUDIFEC CONSEIL
10 Avenue Pierre Mendès France
67300 Schiltigheim
03 88 67 24 10

TN RENOVATION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : TN RENOVATION
FORME : EURL
CAPITAL : 1000 euros
SIÈGE SOCIAL : 13 rue Curie 67200 Strasbourg
OBJET SOCIAL : Travaux de plâtrier plaquiste
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Président : Mr Ammar BELTAIEF, demeurant 13, rue Curie, 67200 Strasbourg
IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg
Le gérant

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 09/05/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : FAST-R
Forme : SASU
Capital social : 100 €
Siège social : 27 Avenue François Mitterrand, 67200 STRASBOURG
Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger le coaching en pilotage automobile sur circuit et toute surface se prêtant à l'activité
Président : M. Slyde BOUHALI demeurant 104 RUE DE BALE, 67100 STRASBOURG
Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG

YES ! Avocats associés
65 avenue des Vosges
67000 STRASBOURG
03 10 36 02 30

POSEIDON

Aux termes d'un acte sous seing privé du 31 mai 2023, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : SCI POSEIDON
FORME : Société civile immobilière
SIEGE SOCIAL : Rue du commerce – zone industrielle 67118 GEISPOLSHEIM
OBJET : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ainsi que la vente de tous immeubles et biens immobiliers, ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires.
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 100 €
APPORTS EN NUMERAIRE : 100 €
AGREMENT : La cession de parts sociales est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Cette procédure ne s'applique pas aux cessions entre associés, conjoints ou partenaires pacsés, ascendants ou descendants des associés, même si le cessionnaire n'est pas associé.
GERANCE : M. Raphaël GIRARD, né le 21 juillet 1971 à Strasbourg (67), demeurant 336 A avenue de Colmar 67100STRASBOURG, de nationalité française
IMMATRICULATION : au RCS de Strasbourg.
Pour avis

FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

HAUSCHKA RAOUL SAS

Avis est donné de la constitution à effet du 26/05/2023 la Société présentant les caractéristiques suivantes :
- DENOMINATION : HAUSCHKA RAOUL
- FORME : Société par actions simplifiée
- CAPITAL : 1.000,- Euros
- SIEGE SOCIAL : 8 rue Principale, 67420 SAULXURES
- OBJET : L'acquisition de tout bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit bien immobilier et tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement - DUREE : 99 ans
- ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix.
- AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre associés ou au profit de descendants ou d'ascendants. Dans les autres cas, toute cession d'actions sera soumise à agrément de la collectivité des associés.
- PRESIDENT: Monsieur Raoul HAUSCHKA, demeurant 8 rue de la Mairie, 67420 RANRUPT
- Directrice Générale : Madame Cécile HAUSCHKA, demeurant 8 rue de la Mairie, 67420 RANRUPT
- IMMATRICULATION : RCS de SAVERNE

Pour avis,

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 29/05/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : DEBARALSACE
Forme : SASU
Capital social : 1 000 €
Siège social : 34, rue Monseigneur Médard Barth, 67530 BOERSCH
Objet social : La société a pour objet la fourniture directe ou indirecte de services de débarras aux particuliers ou professionnels, en recourant ou non à la sous- traitance d'entreprises et d'associations, et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, économiques ou juridiques, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Président : M. Sasu M INVEST demeurant 34, rue Monseigneur Médard Barth, 67530 BOERSCH
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.
Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAVERNE

LE TRÈFLE

Par acte SSP en date du 21/03/2023, il a été constitué une EURL dénommée:
LE TRÈFLE
Objet social : exploitation d'un fonds de café-bar avec licence 4, la vente de jeux Française des Jeux, la revente de tabac dans le cadre de l'exploitation du débit de boissons licence 4, vente de tout produit non règlementé par tout moyen, toute activité s'y rattachant directement ou indirectement
Siège social : 4, Rue Abbé Weisrock à 67270 HOCHFELDEN
Capital : 1 000 euros
Gérance : M. Loïc SCHAEFFER, demeurant, 29, Rue Principale à 67870 BISCHOFFSHEIM
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG

CONSTITUTION

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

E'SCAL PATRIMOINE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000,- €
315 B Rue Principale
67160 SCHLEITHAL
RCS STRASBOURG

Suivant acte SSP du 02/05/2023 il a été constitué une SAS dénommée :
E'SCAL PATRIMOINE
Capital social : 1.000,- euros.
Siège social : 315 B Rue Principale 67160 SCHLEITHAL
Objet : La gestion d'un bien mobilier pour mise en location. La location de bateau. L'achat, la vente et la gestion d'un bien immobilier, ainsi que l'hôtellerie de haut de gamme. Toute activité de marchand de biens.
Président : Mme Christelle KOCHER demeurant 315 B Rue Principale 67160 SCHLEITHAL
Directeur Général : M. Sébastien KOCHER demeurant 315 B Rue Principale 67160 SCHLEITHAL
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG.

UN INSTANT DE REVE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social : 12 rue des Remparts
67120 DORLISHEIM

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dorlisheim du 30/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : UN INSTANT DE REVE,
Forme : Société par actions simplifiée,
Siège : 12 rue des Remparts 67120 DORLISHEIM,
Objet : Exploitation et location d'un gîte et tout autre hébergement touristique ou autre de courte durée, la petite restauration,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital : 1 000 €,
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions,
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions,
Agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés,
Président : Anneliese ERNENWEIN, demeurant 35 Grand'Rue 67120 DORLISHEIM
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAVERNE.
Pour avis
La Présidente

GEKO HOME

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 29 A rue du Cimetière
67410 ROHRWILLER

Suivant acte SSP du 5/06/2023 il a été constitué une SASU dénommée :
GEKO HOME
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : 29 A rue du Cimetière 67410 ROHRWILLER
Objet :
La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
Le commerce de détail d'articles d'équipement et d'aménagement de la maison : rideaux, voilages, tissus d'ameublement, tapis, moquettes, revêtements de murs et de sols ;
Le commerce d'accessoires de décoration et les services y afférents, ainsi que tous les articles, produits et matériaux se rapportant à l'ameublement et la décoration intérieure ;
Prestations de décorateur d'intérieur, rendez-vous et conseils à domicile dans le domaine de l'aménagement et de la décoration ;
Installations d'équipement d'aménagement et de décoration intérieure.
Président :
Geoffrey KOTLARSKI demeurant 29 A rue du Cimetière 67410 ROHRWILLER
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG.

SUERTE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 mai 2023, il a été constitué sous la dénomination sociale SUERTE, une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Capital social : 100 euros
Siège social : 3, rue des Tilleuls, 67670 WALTENHEIM SUR ZORN
Objet social : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 100 euros
Apports en nature : Néant.
Gérance : Madame Céline PRUD'HOMME née KELLER demeurant 3, rue des Tilleuls, 67670 WALTENHEIM SUR ZORN de nationalité Française
Transmission des parts sociales : Article n° 14
Les parts sociales sont librement cessibles entre les Associés.
En revanche dans tous les autres cas, les parts sociales ne peuvent être cédées qu'après l'agrément de cette cession dans les conditions et selon les modalités exposées ci-après.
En revanche dans tous les autres cas, les parts sociales ne peuvent être cédées qu'après avoir été dûment agrées dans les conditions et selon les modalités de l'article 14 des statuts.
Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis et mention, Madame Céline PRUD'HOMME née KELLER

ACTIOIL FRANCE SAS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Strasbourg du 1er juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ACTIOIL FRANCE SAS
Siège : 18 rue de la Fonderie 67000 STRASBOURG
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 20 000 euros
Objet : La Société a pour objet la commercialisation de produits et de services liés aux carburants, à leur stockage et à leur traitement ainsi qu'aux moteurs
Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : Toute cession d'action à un tiers non associé à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément des associés (sauf si cession à une société détenue à 100 % et dirigée par l'associé cédant). La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Luc MULLER demeurant 5a Balmoral Road #04-03 Treasure on Balmoral à SINGAPOUR (259822).
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis
Le Président

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SCI BURNY 2

Avis est donné de la constitution le 06/06/2023 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
- FORME : Société civile immobilière
- DENOMINATION : BURNY 2
- SIEGE SOCIAL : 29 Rue Principale 67230 DIEBOLSHEIM
- OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers
- DUREE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS
- CAPITAL : €. 1.000,- constitués en totalité d'apports en numéraire
- GERANCE : Monsieur Aurélien BURNY demeurant 29 Rue Principale 67230 DIEBOLSHEIM
- CESSION DE PARTS : Toute cession de parts sociales est soumise à une procédure d'agrément- préemption.
- IMMATRICULATION : au RCS de COLMAR.
Pour avis

SCM DES DRS BONZOMS ET SIMON

Par acte s.s.p. du 26/05/2023, a été constituée la société
Dénommée : SCM DES DRS BONZOMS ET SIMON
Forme : Société civile de moyens
Capital : 2000 €
Siège : 17 rue Maréchal Foch 67390 MARCKOLSHEIM
Objet : la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres en veillant au respect de la liberté de choix par le patient et de l'indépendance technique et morale de chaque associé sans que la société puisse elle-même exercer cette profession.
Durée : 99 ans
Gérants : Paul SIMON, 13 Allée des Marquises 67000 STRASBOURG, François BONZOMS, 28 Bd Jean Sébastien Bach 67000 STRASBOURG
Cession de parts : Les parts ne peuvent être cédées, même entre associés qu'avec l'agrément préalable acquis qu'à l'unanimité des associés.
RCS : COLMAR
Pour avis : Les gérants.

FONDS DE COMMERCE

Notaire
SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Nicolas CHAPOUTOT, le 26 mai 2023,
La Société dénommée LE FOURNIL DE NICOLAS, Société à responsabilité limitée au capital de 5000 €, dont le siège est à DRUSENHEIM (67410), 50 place de la Mairie, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous n°518405774.
En liquidation judiciaire aux termes d'un jugement du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG en date du 11 juillet 2022.
A cédé à la Société dénommée A L'ATELIER DU PAIN, société à responsabilité limitée, au capital de 3000 €, dont le siège est à HOERDT (67720), 128 rue de la République, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous n°840002042.
Le fonds artisanal et de commerce de boulangerie-pâtisserie de vente connu sous le nom commercial « LE FOURNIL DE NICOLAS » sis à DRUSENHEIM (67410), 50 place de la Mairie,
Moyennant le prix principal de CENT QUARANTE MILLE EUROS (140 000,00 EUR), se décomposant comme suit :
- les éléments incorporels pour SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE CINQ CENTS EUROS (78 500,00 EUR),
- le matériel pour SOIXANTE ET UN MILLE CINQ CENTS EUROS (61 500,00 EUR)
Entrée en jouissance le 26 mai 2023.
Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 jours de la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C, en la SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT, titulaire de l'office notarial d'OSTWALD (67540), 48 rue du Général Leclerc, où domicile a été élu à cet effet, par acte extra judiciaire.
Pour insertion.
Le notaire

Notaire
Jane LEFRANC, Frédérique MATHIEU, Delphine FONNÉ, Malika ZERIG-RINGELE Notaires
147 route de Mittelhausbergen
67200 STRASBOURG

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par : Maître Malika ZERIG-RINGELE, notaire au sein de la SCP Jane LEFRANC et Frédérique MATHIEU dont le siège est à STRASBOURG Cronenbourg (Bas-Rhin), 147 route de Mittelhausbergen, le TRENTE MAI DEUX MILLE VINGT TROIS enregistré au SDE de STRASBOURG le 06/06/2023 sous référence 6704P61,
La Société dénommée AYA CREATION, SàRL au capital de 9.000,00 € ayant son siège social à SCHILTIGHEIM (Bas-Rhin) 2 rue de Mundolsheim identifiée sous le numéro SIREN 524021144 RCS STRASBOURG.
A cédé à la Société dénommée JC Création, SàRL au capital de 9.000,00 € ayant son siège social à SCHILTIGHEIM (Bas-Rhin) 2 rue de Mundolsheim identifiée sous le numéro SIREN 950988410 RCS STRASBOURG.
Un fonds de commerce de vente à livrer et à emporter de plats cuisinés, pizzas, sandwichs, boissons, activité de traiteur connu sous le nom de SUN PIZZA situé et exploité à SCHILTIGHEIM (Bas-Rhin) 2 rue de Mundolsheim Prix : CENT MILLE EUROS (100.000,00 €) s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 80.000,00 €
- aux éléments corporels pour 20.000,00 €
Prise de possession à compter de ce jour.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude du notaire soussigné dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.
Pour insertion.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/03/2023 à HOCHFELDEN, la commune de HOCHFELDEN, représentée par son maire, M. George PFISTER, 10 rue du Général Leclerc à 67270 HOCHFELDEN, a confié à la société LE TRÈFLE, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 4, Rue Abbé Weisrock à 67270 HOCHFELDEN, en cours d'immatriculation au greffe de STRASBOURG, l'exploitation à titre de location-gérance du fonds de café-bar avec licence 4 situé à 4 Rue Abbé Weisrock à 67270 HOCHFELDEN connu sous le nom de "CAFE DU FOYER", pour une durée d'une année à compter du 01/05/2023, renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.

RECTIFICATIF, ADDITIF

Notaire
SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

RECTIFICATIF

La société SASU HOLDING HMA dont les statuts ont été reçus par Maître Nicolas CHAPOUTOT notaire à OSTWALD en date du 28 avril 2023, sera immatriculée au RCS de SAVERNE et non de STRASBOURG comme indiqué par erreur dans la précédente publication en date du 12 mai 2023 sous références EA147977 n°E23020015.
Pour avis

MODIFICATION

SCI CAPUCINE GIEDER

désormais dénommée
« SCI MANOSTRAS »
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 24, avenue de Bâle
68300 SAINT-LOUIS
Transféré au 2, Avenue Jean Jaurès
67100 STRASBOURG
909 929 085 RCS MULHOUSE

TRANSFERT DE SIEGE ET CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Par décision du 15.05.2023, la collectivité des associés a décidé :
- de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale « SCI CAPUCINE GIEDER » par « SCI MANOSTRAS » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;
- de transférer le siège social du 24, avenue de Bâle, 68300 SAINT-LOUIS au 2, Avenue Jean Jaurès, 67100 STRASBOURG à compter de ce jour et modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le numéro 909 929 085 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
La Société, constituée pour 99 années à compter du 03 février 2022, a pour capital un montant de 1 000 € composé uniquement d'apports en numéraire.
Pour avis
La Gérance

BURGER ENERGIES

Société par actions simplifiée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 3 rue de Rountzenheim
67620 SOUFFLENHEIM
322 357 310 RCS STRASBOURG

Aux termes des décisions unanimes en date du 1er juin 2023, la collectivité des associés a décidé d'étendre l'objet social à l'entretien et l'installation de chauffage, de climatisation et tous travaux sanitaires, la vente de combustibles et carburants et services cuves et l'installation de panneaux photovoltaïques et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Aux termes de la même décision, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Michel BURGER de ses fonctions de Président avec effet au 1er juin 2023, et nomment en remplacement de ce dernier Monsieur Luc BURGER, né le 9 mai 1984 à HAGUENAU (67500), demeurant 21 rue Bruchel – 67620 SOUFFLENHEIM, et ce à compter du 1er juin 2023 pour une durée illimitée.
Les associés ont également nommé Lionel BURGER, né le 26 août 1987 à PARIS (75015), demeurant 2 rue des Vergers – 67620 SOUFFLENHEIM, en qualité de Directeur Général et ce à compter du 1er juin 2023 pour une durée illimitée.
Les modalités de direction, de désignation des dirigeants et leurs pouvoirs ayant été modifiés par la même décision, la refonte des statuts a été décidée.
Pour avis
Le Président

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

ARIS CONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 5 rue de l'Ablette
67000 STRASBOURG
447 861 659 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une décision extraordinaire en date du 16 mai 2023, l'associé unique a décidé :
- d'étendre, à partir du 1er juin 2023, l'objet social à la fourniture de services d'intérim et de recrutement de personnel temporaire dans le cadre des dispositions légales en vigueur et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- de transférer le siège social du 5 rue de l'Ablette à 67000 STRASBOURG au 6a rue de la Mittelau à 67000 STRASBOURG à compter du 1er juin 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis

NOVALIX VAL DE REUIL

Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 850 Boulevard Sébastien Brant - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
RCS STRASBOURG 889 706 305

Transfert du siège social

Aux termes des décisions unanimes des associés du 30/05/2023, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 16 rue d'Ankara / Quai des Alpes 67000 STRASBOURG à compter du 30/05/2023. L'article 4 « Siège Social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS STRASBOURG
Pour avis. Le président

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

TCI TRANSFORMER CONCRETEMENT DES IDEES

Forme : SASU
au capital de 5 000 euros
Siège social : 5 rue des Bains
67700 SAVERNE
904 966 991 RCS de Saverne

Aux termes d'une décision en date du 30/05/2023, l'associé unique a décidé, à compter du 01/05/2023, de :
- modifier la dénomination sociale en "ISCP (Institut Supérieur de la Construction Passive)" ;
- étendre l'objet social à l'activité de "formations longues en alternance".
Mention sera portée au RCS de Saverne.

Julien VENTRELLA
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar
Maîtrise en Droit des Affaires

EXPANSION

Société Civile Immobilière
au capital de 152 euros
Siège social : 14, rue des Vosges
67230 SERMERSHEIM
RCS STRASBOURG : 328 359 583
(1983D00147)

Aux termes de la décision de la collectivité des associés du 6 avril 2023, le siège social a été transféré 2, rue de la Rivière à SERMERSHEIM (67230) à compter de ce même jour.
L'article n°4 – Siège social – a été modifié en conséquence comme suit :
Ancienne mention : 14, rue des Vosges à SERMERSHEIM (67230)
Nouvelle mention : 2, rue de la Rivière à SERMERSHEIM (67230)
Le reste de l'article reste inchangé.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg.
Pour avis : la Gérante

LANGENBERG CAPITAL

Aux termes d'une DUA du 29 mars 2023 de la SC LANGENBERG CAPITAL au capital de 3 191 240 euros 4 rue de la Première Armée 67000 STRASBOURG 824206791 RCS STRASBOURG il a été décidé de remplacer la dénomination sociale LANGENBERG CAPITAL par LANGENBERG à compter du 15 février 2023 et d'étendre l'objet social à l'activité de production et/ou la diffusion, de coopération, de réalisation et co-réalisation de spectacles vivants, la création d'un espace pour rencontrer, promouvoir, soutenir des échanges culturels nationaux et internationaux et de l'aide au développement culturel dans tous les domaines des arts, (théâtre, cinéma, photographie, art plastique, danse, chant, centre de ressources, édition, de l'audiovisuel ou des nouvelles technologies...etc) et ainsi favoriser tous types de manifestations artistiques tels que théâtre, danse, cirque, musique, art plastiques, audiovisuels, littéraires, etc.
L'article 16-2 des statuts a été supprimé.
Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis

INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE VEGA
5, rue de Dublin
67300 SCHILTIGHEIM
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

GROUPE M&M

Modification de l'objet social

Le 5 juin 2023, par acte sous ssp, l'associé unique de la SAS GROUPE M&M, au capital de 10 000€, siège au 9 rue du canal, 67460 SOUFFELWEYERSHEIM, immatriculée sous le n° 902 539436 R.C.S. Strasbourg a décidé d'étendre l'objet social au traitement de l'amiante, désamiantage, curage, déplombage et à toutes prestations liées à ces activités.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

NOVALIX SACLAY

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 850 Boulevard Sébastien Brant - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
RCS STRASBOURG 893 619 064

Transfert du siège social

Aux termes des décisions du président du 30/05/2023, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 16 rue d'Ankara / Quai des Alpes 67000 STRASBOURG à compter du 30/05/2023. L'article 4 « Siège Social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS STRASBOURG
Pour avis. Le président

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
4 Place de la Piscine
67350 VAL DE MODER
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

TARTES FLAMBEES JUNG CHARLES SOCIETE D'EXPLOITATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000,- €
10 Rue Principale 67350 ENGWILLER
RCS Strasbourg 332 523 588

Nomination d'une Co-Gérante

L'assemblée générale extraordinaire du 31 Mai 2023 a nommé co-gérante, Mme MOSSER née JUNG Lily demeurant 10 Rue Principale 67350 ENGWILLER à compter du 31 Mai 2023.
Mention en sera faite au RCS de Strasbourg.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
20 rue des Rustauds
67700 Monswiller
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

BC AMENAGEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 32 rue de la Gare
67790 STEINBOURG
503 179 863 RCS SAVERNE

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 10.05.2023, la gérance de la société à responsabilité limitée BC AMENAGEMENT a décidé de transférer le siège social du 11 Rue Londres, 67310 WASSELONNE au 32, rue de la Gare 67790 STEINBOURG à compter du 10.05.2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Mention sera faite au RCS de Saverne.
Pour avis
La Gérance

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
20 rue des Rustauds
67700 Monswiller
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

TRANSPORT PATRICK METZ

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 42 Route de Saverne,
67700 MAENNOLSHEIM
389 376 468 RCS SAVERNE

Modification des dirigeants

Suite au décès de Monsieur Patrick METZ et conformément au Procès-Verbal en date du 27.01.2023, Madame Laurence METZ née BURY le 28.12.1958 à Saverne demeurant 42, route de Saverne 67700 MAENNOLSHEIM de nationalité française est nommée Présidente de la société.
Mention sera faite au RCS de Saverne.
Pour avis
Le représentant légal

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

INFORMATIQUE SERVICES CENTRE ALSACE – I.S.C.A

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 euros
Siège social : 4 rue du Zellenberg
67600 SELESTAT
RCS COLMAR 327.325.692 (83B85)

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 29/06/2022, il résulte que les mandats de la société HANS & ASSOCIES AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire et de M. Denis CLOR, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.
Pour publication légale, Avocat

VIRTUAL CREATION

Société par actions simplifiée
au capital de 12 330 euros
Siège social : 67300 SCHILTIGHEIM
1, rue de Dublin
transféré 67300 SCHILTIGHEIM
Espace européen de l'Entreprise
7 rue de la Haye
837 849 546 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision unanime en date du 02 novembre 2022, la collectivité des associés de la société par actions simplifiée VIRTUAL CREATION a décidé de transférer le siège social du 67300 SCHILTIGHEIM, 1, rue de Dublin, au 67300 SCHILTIGHEIM - Espace européen de l'Entreprise 7 rue de la Haye à compter du 02 novembre 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis Le Président

MODIFICATION

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

TECHNIQUES AGRICOLES

Forme : SASU
Capital social : 400 000 €
Siège social : 22 rue Principale
67310 HOHENGOEFT
513 386 862 RCS de Saverne

Aux termes d'une décision en date du 17/04/2023, l'associée unique a pris acte, à compter du 30/04/2023, de la modification de la direction :
- co-Directeur général : M. Claude HAUER (partant).
Mention sera portée au RCS de Saverne.

7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SCI ALFRED

SCI au capital de €. 15.244,90
52 rue Principale, 67330 IMBSHEIM
R.C.S. SAVERNE 393 400 163

Modification des dirigeants

Selon acte ssp du 6 juin 2023, les associés de la SCI ALFRED, au capital de €. 15.244,90,- ayant son siège sis 52 rue Principale, 67330 IMBSHEIM, R.C.S. SAVERNE 393 400 163, ont pris acte de la démission de Monsieur Alain MULLER, demeurant 6 Résidence Steinfeld, 67330 IMBSHEIM, de ses fonctions de co-gérant et ce, à compter du 15 avril 2023. Mention sera faite au RCS de SAVERNE.

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

PROGYS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.200.000 euros
Siège social : 3 rue de la Gare
67600 SELESTAT
RCS COLMAR 820.277.317
(2016B428)

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 29/06/2022, il résulte que les mandats de M. Frédéric ZIMMER, Commissaire aux Comptes titulaire et de la société FIDUCIAIRE DE REVISION, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.
Pour publication légale, Avocat

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SCI MESSMER

Société civile immobilière
au capital de 1.000,- euros
85a Grand'Rue 67360 DURRENBACH
828 303 636 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

L'assemblée générale extraordinaire du 01/06/2023 a décidé de transférer le siège social au 13 Route de Haguenau 67360 DURRENBACH.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Strasbourg.

G.O.K BATIMENT

SAS au capital de 1 000 €
16 rue de Kaltenhouse
67240 OBERHOFFEN-SUR-MODER
N° SIREN 918 993 437
R.C.S STRASBOURG

L'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2023 a approuvé :
Le transfert de siège social du « 16 rue de Kaltenhouse, 67240 OBERHOFFEN-SUR-MODER » au « 5 rue de l'Artisanat, 67500 HAGUENAU » à compter du 31 mai 2023.
L'article 4 des statuts a été modifié en ce sens.
Pour avis
Le président

SCI LE PARK

Société Civile Immobilière
au capital de 100,00 Euros
RCS Strasbourg 890 717 796

Au terme de l'AGE du 31/03/2023, il a été décidé ce qui suit :
Transfert du siège social : du 2 rue du Foulon – 67500 HAGUENAU (ancien siège) au 9 A route de Strasbourg – 67500 HAGUENAU (nouveau siège)
L'inscription modificative sera faite au RCS de Strasbourg
Pour avis, la Gérance

SCI DU GUIRBADEN

Société Civile Immobilière
au capital de 1 200 €
Siège social : 19, rue du Stade
67870 BISCHOFFSHEIM
832 582 126 RCS SAVERNE

Suite à la démission de Madame HOLTZ Magali de ses fonctions de Gérante à effet du 29/09/2022, Madame HOLTZ Vanessa demeure seule Gérante de la « SCI DU GUIRBADEN ».
La mention antérieurement publiée est modifiée comme suit :
ANCIENNE MENTION :
Gérance : Madame HOLTZ Vanessa demeurant 19, rue du Stade à 67870 BISCHOFFSHEIM
Madame HOLTZ Magali demeurant lotissement le Kloesterle – 3C - 67190 MOLLKIRCH
NOUVELLE MENTION :
Gérante : Madame HOLTZ Vanessa demeurant 19, rue du Stade à 67870 BISCHOFFSHEIM
Pour avis.

SCI DU MARCHE VERT

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue des Franciscains
67600 SELESTAT
RCS COLMAR TJ 449 713 411

L'AGE du 28/03/2023 a nommé à effet de la même date, M. Alexandre SCHAETZLE, demeurant 1 rue des Franciscains à 67600 SELESTAT en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de M. Pierre SCHAETZLE, décédé.
La même assemblée a décidé de transférer le siège social de 1 rue des Franciscains à 67600 SELESTAT au 6 place de la Victoire à 67600 SELESTAT.
Les articles 4, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR.
Pour avis
La Gérance

SCI LE BLEU

Société civile immobilière
au capital de 1152,45 euros
Siège social : Route de Strasbourg
Carrefour Maison Rouge
67600 SELESTAT
RCS COLMAR TJ 408 116 341

L'AGE du 28/03/2023 a nommé à effet de la même date, M. Alexandre SCHAETZLE, demeurant 1 rue des Franciscains à 67600 SELESTAT en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de M. Pierre SCHAETZLE, décédé.
La même assemblée a décidé de transférer le siège social de Route de Strasbourg, Carrefour Maison Rouge à 67600 SELESTAT au 6 place de la Victoire à 67600 SELESTAT.
Les articles 4, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR.
Pour avis
La Gérance

SCI DES ILES

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 1 rue des Franciscains
67600 SELESTAT
RCS COLMAR TJ 344 305 859

L'AGE du 28/03/2023 a nommé à effet de la même date, M. Alexandre SCHAETZLE, demeurant 1 rue des Franciscains à 67600 SELESTAT en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de M. Pierre SCHAETZLE, décédé.
La même assemblée a décidé de transférer le siège social du 1 rue des Franciscains à 67600 SELESTAT au 6 place de la Victoire à 67600 SELESTAT.
Les articles 4, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR.
Pour avis
La Gérance

INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE VEGA
5, rue de Dublin
67300 SCHILTIGHEIM
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

SCI DE LA GARE

Société civile immobilière
au capital de 240,00 euros
Siège social : 1 Place de la Gare
67120 DUPPIGHEIM
429 149 834 RCS STRASBOURG

Modification des dirigeants

Suivant décision de l'AGO du 12/03/2020 M. Didier CASPAR demeurant 13 Rue des Juifs 67000 STRASBOURG (Bas Rhin), a été nommé co-gérant, en remplacement de M. Hugues CASPAR, co-gérant démissionnaire. Dépôt légal RCS STRASBOURG. Pour avis, la gérance

CLINAYA

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 91B Route des Romains
Parc d'activités Gruber
67200 STRASBOURG
884 117 334 RCS STRASBOURG

L'AGE du 29/05/2023 a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'importation, exportation, achat, vente en magasin et/ou par internet de tout produit non réglementé, alimentaire et non alimentaire, rétroactivement depuis le 01/01/2022 et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

SCI DU BARANCON

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 1 rue des Franciscains
67600 SELESTAT
RCS COLMAR TJ 402 283 386

L'AGE du 28/03/2023 a nommé à effet de la même date, M. Alexandre SCHAETZLE, demeurant 1 rue des Franciscains à 67600 SELESTAT en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de M. Pierre SCHAETZLE, décédé.
La même assemblée a décidé de transférer le siège social du 1 rue des Franciscains à 67600 SELESTAT au 6 place de la Victoire à 67600 SELESTAT.
Les articles4, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR.
Pour avis
La Gérance

SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

SCI JAP

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 26 mai 2023, les associés de la SCI JAP, Société civile immobilière au capital de 1.000,00 €, avec siège social à STRASBOURG (67000), 9 rue des Dentelles, RCS STRASBOURG n° 485.285.308,
Ont décidé la nomination de Monsieur Alexis Philippe Amaury MENIEL, demeurant à PARIS (75007), 17 rue de Beaune, en qualité de Premier Gérant à compter du 26 mai 2023 sans limitation de durée, en remplacement de Monsieur Philippe MENIEL.
Les articles 7 et 11 des statuts sont modifiés corrélativement.
Mention est faite au RCS Strasbourg.
Pour avis

RESTAURANT L'HELICE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Rue de la Haye
67300 SCHILTIGHEIM
897 838 702 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une décision en date du 1er mai 2023, l'associée unique a décidé :
- de remplacer à compter de ce jour, la dénomination sociale "ZENITUDE EXPLOITATION2" par "RESTAURANT L'HELICE" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- de transférer le siège social du 15 Rue de la Haye, 67300 SCHILTIGHEIM au 12 Rue de la Haye, 67300 SCHILTIGHEIM compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Mention sera portée au RCS de STRASBOURG.
Pour avis,
La Gérance.

SCI DU BAMBOU

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue des Franciscains
67600 SELESTAT
RCS COLMAR TJ 478 993 801

L'AGE du 28/03/2023 a nommé à effet de la même date, M. Alexandre SCHAETZLE, demeurant 1 rue des Franciscains à 67600 SELESTAT en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de M. Pierre SCHAETZLE, décédé.
La même assemblée a décidé de transférer le siège social du 1 rue des Franciscains à 67600 SELESTAT au 6 place de la Victoire à 67600 SELESTAT.
Les articles 4, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR.
Pour avis
La Gérance

SCI KIA-ORA

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 1 rue des Franciscains
67600 SELESTAT
RCS COLMAR TJ 350 853 800

L'AGE du 28/03/2023 a nommé à effet de la même date, M. Alexandre SCHAETZLE, demeurant 1 rue des Franciscains à 67600 SELESTAT en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de M. Pierre SCHAETZLE, décédé.
La même assemblée a décidé de transférer le siège social du 1 rue des Franciscains à 67600 SELESTAT au 6 place de la Victoire à 67600 SELESTAT.
Les articles 4, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR.
Pour avis
La Gérance

INSEO

Entreprise Unipersonnelle à
responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Siège social : 4 rue Staettecker –
67230 SAND
RCS STRASBOURG TI 802 240 838

Transfert du siège social

Aux termes d'une délibération en date du 5 Janvier 2023, l'associée unique décide de transférer le siège social du 4 rue Staettecker 67230 SAND au 4b rue des Vergers 67600 BALDENHEIM, à compter du 2 janvier 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Gérante : Corinne DURRMEYER demeurant 4b rue des Vergers 67600 BALDENHEIM.
Radiation au RCS de STRASBOURG.
Nouvelle immatriculation au RCS de Colmar.

YES ! Avocats associés
65 avenue des Vosges
67000 STRASBOURG
03 10 36 02 30

LES FEES M'HAIR

Aux termes des décisions de l'associée unique de la société LES FEES M'HAIR, EURL au capital de 5 000 €, sise 180 B rue des Pierres 67210 NIEDERNAI et immatriculée au RCS Saverne sous le n°951 012 616, en date du 2 juin 2023, le siège social a été transféré à compter du jour-même au 14 rue Monseigneur Médard Barth 76530 BOERSCH.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS Saverne.
Pour avis

KOEDO FRANCE

Société Anonyme à Conseil
d'Administration
au capital de 342 356 euros
Siège social : 5 rue de la Souffel 67370
WIWERSHEIM
800 938 748 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

Le 17/05/2023, le Conseil d'Administration de la société anonyme KOEDO FRANCE a décidé, dans les conditions prévues par l'article L. 225-36 du Code de commerce, de transférer le siège social du 5 rue de la Souffel 67370 WIWERSHEIM au 16 rue Benoît Malon 92150 SURESNES à compter du 28/03/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Radiation au RCS de STRASBOURG.
Nouvelle immatriculation au RCS de NANTERRE.

SCEA HAMMER

Société Civile d'Exploitation Agricole
Société Civile au capital de 7 500 €
Siège social : 37 Grand'rue
67160 KAIDENBOURG
450 590 500 R.C.S. STRASBOURG

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01.06.2023, les associés ont décidé, à compter du 01.06.2023 :
1- de transférer le siège social du 37 Grand'rue 67160 KAIDENBOURG au 35 Grand'rue 67160 KAIDENBOURG,
2- de nommer Madame Marie-Paule HAMMER née HIEBEL, demeurant 35 Grand'rue 67160 KAIDENBOURG, gérant, à compter du 01.06.2023, en remplacement de Monsieur Rémy HAMMER, gérant démissionnaire.

LABO DENTAIRE PIERRE KUENTZ

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 40 rue du Chevalier
Robert 67000 STRASBOURG
479 993 453 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une décision en date du 28/02/2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, la Gérance

LE DUO

Société par Actions Simplifiée
au capital de 50 000,00 Euros
RCS Strasbourg 520 140 328

Au terme de l'AGE du 01/04/2023, il a été décidé ce qui suit :
Transfert du siège social : du 2 rue Pégase – 67960 ENTZHEIM (ancien siège) au 9 A route de Strasbourg – 67500 HAGUENAU (nouveau siège)
Directeur Général : M. VILLEMUR Didier, demeurant au 22 A rue de Vire – 67240 BISCHWILLER, a été nommé pour une durée illimitée et a accepté
L'inscription modificative sera faite au RCS de Strasbourg
Pour avis, la Gérance

ADEMYC

Société à responsabilité limitée
au capital de 370 euros
Siège social : 5 rue de la Souffel
67370 WIWERSHEIM
504 789 355 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

Le 17/05/2023,la gérance de la société à responsabilité limitée ADEMYC a décidé de transférer le siège social du 5 rue de la Souffel 67370 WIWERSHEIM au 16 rue Benoît Malon 92150 SURESNES à compter du 28/03/2023.
Radiation au RCS de STRASBOURG.
Nouvelle immatriculation au RCS de NANTERRE.

CHARLIE SIERRA INVEST

Société par actions simplifiée au
capital de 160 000 euros
Siège social : 3 Place de Haguenau,
67000 STRASBOURG
827 480 484 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

L'associé unique a décidé en date du 01/06/2023 de transférer le siège social 3 Place de Haguenau 67000 STRASBOURG au 13 Rue de Madrid 67610 LA WANTZENAU à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

EUROFINS NDSCE SUPPORT FRANCE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 27.000 euros
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
RCS SAVERNE 752 391 714

Par décision de l'Associée Unique en date du 1er juin 2023, il a été décidé la nomination de Guillaume MEYER, domicilié à SAVERNE (67700) 5 rue d'Otterswiller, en qualité de Président, à compter de la présente décision, en remplacement de Antoine QUANDALLE Président démissionnaire. Mention sera faite au RCS de SAVERNE.

SCI PEGASE

Société Civile Immobilière
au capital de 100,00 Euros
RCS Strasbourg 893 874 339

Au terme de l'AGE du 31/03/2023, il a été décidé ce qui suit :
Transfert du siège social : du 20 route de Strasbourg – 67500 HAGUENAU (ancien siège) au 9 A route de Strasbourg – 67500 HAGUENAU (nouveau siège)
L'inscription modificative sera faite au RCS de Strasbourg
Pour avis, la Gérance

SCI PRETEUR

Société Civile Immobilière
au capital de 100,00 Euros
RCS Strasbourg 890 669 666

Au terme de l'AGE du 31/03/2023, il a été décidé ce qui suit :
Transfert du siège social : du 2 rue du Foulon – 67500 HAGUENAU (ancien siège) au 9 A route de Strasbourg – 67500 HAGUENAU (nouveau siège)
L'inscription modificative sera faite au RCS de Strasbourg
Pour avis, la Gérance

SCI S&S

Société Civile Immobilière
au capital de 100,00 Euros
RCS Strasbourg 821 164 282

Au terme de l'AGE du 31/03/2023, il a été décidé ce qui suit :
Transfert du siège social : du 20 route de Strasbourg – 67500 HAGUENAU (ancien siège) au 9 A route de Strasbourg – 6 7500 HAGUENAU (nouveau siège)
L'inscription modificative sera faite au RCS de Strasbourg
Pour avis, la Gérance

RADIATION

SCP Claude RINGEISEN et Laure HILT MARIA
Notaires associés
1 rue du Notariat
67203
OBERSCHAEFFOLSHEIM
Tél. 03 88 78 04 19

SCI MARCUS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
avec siège à 6, rue de la Mairie
67370 GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL
au capital de 135.000 €
immatriculée au RCS
de STRASBOURG
sous le n° 797 875 275
Adresse de liquidation : SCP Claude RINGEISEN et Laure HILT-MARIA
1, rue du Notariat
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM

Dissolution

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 10 avril 2023 à 10 heures, les associés de la SCI MARCUS, constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années ont décidé :
- La dissolution anticipée de la société à compter du 10 avril 2023
- La désignation de Monsieur Marcel WURM, demeurant à 67370 GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL – 6 rue de la Mairie, en qualité de liquidateur, pour la durée nécessaire à la liquidation de la société ;
- La fixation du siège de la liquidation et du lieu où doit être adressée la correspondance est à 'SCP Claude RINGEISEN et Laure HILT-MARIA', Notaires associés à la résidence de 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM, 1 rue du Notariat.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de STRASBOURG.
Pour insertion,
Me Claude RINGEISEN, Notaire.

ACTI BURO

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000.- €
Siège social : 9b, rue de la Liberté
67580 MERTZWILLER

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2023, l'Actionnaire Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur SCHMITT Christian, demeurant à 67580 MERTZWILLER, 9b, rue de la Liberté, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à 67580 MERTZWILLER, 9b, rue de la Liberté.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

DEVERI HOLDING

Société par Actions Simplifiée
au capital de 8.000 €.
22 Rue du Gloeckelsberg
67113 BLAESHEIM
RCS STRASBOURG TI 503 418 584

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 mai 2023, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Denis RIETSCH demeurant 22 rue du Gloeckelsberg 67113 BLAESHEIM pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation reste fixé : 22 rue du Gloeckelsberg 67113 BLAESHEIM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

SCP Claude RINGEISEN et Laure HILT MARIA
Notaires associés
1 rue du Notariat
67203
OBERSCHAEFFOLSHEIM
Tél. 03 88 78 04 19

SCI MARCUS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
avec siège à 6, rue de la Mairie
67370 GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL
au capital de 135.000 €
immatriculée au RCS
de STRASBOURG
sous le n° 797 875 275
Adresse de liquidation : SCP Claude RINGEISEN et Laure HILT-MARIA
1, rue du Notariat
67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM

Clôture de liquidation

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 avril 2023 à 14 heures, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Marcel WURM de son mandat de liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation avec effet immédiat.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de STRASBOURG.
Pour avis
Me C. RINGEISEN, notaire

CATHR'YR BEAUTE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 57 500 euros, siège : 56, Grand'Rue à 67500 HAGUENAU, RCS STRASBOURG 448 606 269
L'AGE réunie le 28/04/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/04/2023 et sa mise en liquidation.
Elle a nommé comme liquidateur Mme Catherine ZIEGLER, demeurant 20 rue Saint Dominique à 67500 HAGUENAU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 20 rue Saint Dominique à 67500 HAGUENAU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au RCS.

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

EBERHARD CONSULTING

Société par actions simplifiée
au capital de 6.000,- €
8 Rue de l'Usine 67330 HATTMATT
RCS Saverne 882 417 967

Clôture de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 22 mai 2023 a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31 décembre 2022.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Saverne.

FIBA
4 Place de la Piscine
67350 VAL DE MODER
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SCI DRUSIMMO

Société civile immobilière
au capital de 1.000,- €
3 rue de l'Industrie
67240 BISCHWILLER
849 633 912 RCS STRASBOURG

Clôture de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 23/05/2023 a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31/12/2022.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Strasbourg.

RADIATION

URMATT AUTO

SARL au capital de 30000 €
Siège social :
13 ROUTE DE STRASBOURG
67130 SCHIRMECK
RCS SAVERNE 533353165

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 08/05/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/06/2019, il a été nommé liquidateur(s) M MORITZ AGCONSEILS demeurant au BP 70073 67002 STRASBOURG CEDEX et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de SAVERNE.

S.A.S. NEEFF

5 rue Principale
67390 SAASENHEIM
au capital de 1 000 euros
RCS COLMAR 902 239 854

Les associés ont décidé la dissolution anticipée au 01.06.2023 sa mise en liquidation et nommé M NEEFF Bernard 5 rue Principale 67390 SAASENHEIM liquidateur avec tous pouvoirs. Toute correspondance devra être envoyée ou notifiée au siège de liquidation fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au RCS.

LES TISSUS DE LILOU

Société par actions simplifiée unipersonnelle en Liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 rue Saint Léonard
67200 STRASBOURG
RCS TI STRASBOURG 892616624

Clôture de liquidation

Par décision du 30 novembre 2022, l'actionnaire unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Madame Sandrine GRZELAK, demeurant 9 rue Saint Léonard 67200 STRASBOURG, et l'a déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal Judiciaire de STRASBOURG.
Mention sera faite au RCS : STRASBOURG
Pour avis,

Vos annonces légales sont reçues
jusqu'au mardi 16 h
pour parution le vendredi

BILAN

ACTIF — **BILAN AU 31 DECEMBRE 2022** — **PASSIF**

Caisse banques centrales CCP	270 491,41	Dettes établissements de crédit	145 575 070,41
Créances établissement de crédit	173 038 108,89	Comptes créditeurs de la clientèle	142 329 103,39
Opération avec la clientèle	136 059 689,01	Autres comptes de passif	1 074 854,02
Immobilisations	8 900 787,51	Provisions pour risques et charges	1 919 932,73
Autres comptes d'actifs	641 310,41	Fonds propres	27 481 790,59
		Résultat de l'exercice	529 636,09
Total	318 910 387,23	Total	318 910 387,23

Sociétaires : Etat début 2022 : 3 093. Adhérents : 175. Sortants : 95. Etat fin 2022 : 3 173.

Capital social : Montant début 2022 : 11 328 190,00 €
Montant fin 2022 : 11 597 755,00 €

Montant de la responsabilité de l'ensemble des sociétaires de la caisse à début 2022 : 11 258 365,00 €
Montant de la responsabilité de l'ensemble des sociétaires de la caisse à fin 2022 : 11 528 292,00 €

CAISSE DE CREDIT MUTUEL A. c. i. à r. L.
"ACKERLAND" 67117 ITTENHEIM

MEPPIEL Pierre, VIERLING Florent, JUNG Paul

DIVERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINTE ODILE

Enquête publique relative au projet de modification n°5 du plan local d'urbanisme de la commune d'OBERNAI

Par arrêté intercommunal n°2023/09 du 11 mai 2023, le Président de la Communauté de Communes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°5 du plan local d'urbanisme de la commune d'Obernai, pour permettre la réalisation de projets urbains et faire évoluer certaines dispositions règlementaires.
L'enquête publique se déroulera du : Jeudi 8 juin 2023 au vendredi 7 juillet 2023 inclus.
La présente enquête publique, conformément à l'article L.123-1 du code de l'environnement, vise à assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers dans le cadre de la modification du PLU.
La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile est désignée comme étant le siège de l'enquête publique.
Mme Julie MAHLER-KNEPFLER, urbaniste, a été désignée commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.
Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès du responsable du maître d'ouvrage responsable du projet :
Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile
36, rue du Maréchal Koenig
CS 50085
67213 OBERNAI CEDEX
Tél : 03.88.95.53.52.
Le dossier de modification soumis à enquête publique pourra être consulté, pendant toute la durée de l'enquête :
- Au siège de la Communauté de Communes (jours et heures ouvrables habituels),- En mairie d'Obernai (jours et heures ouvrables habituels),
- Sur le site internet de la Communauté de Communes à l'adresse suivante :
http://www.cc-paysdesainteodile.fr/competences/habitat/10/
Toute personne peut, à sa demande, obtenir communication du dossier d'enquête publique par une demande écrite adressée au siège de l'enquête publique.
Le public pourra consigner ses observations sur toute la durée de l'enquête publique :
- Sur les registres papiers ouverts à cet effet au siège de la Communauté de Communes et à la mairie d'Obernai,
- Par voie dématérialisée sur le site internet suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/4675
- Par courrier postal adressé à :
Madame le commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique
de la modification n°5 du PLU d'Obernai
Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile
36, rue du Mal Koenig
CS 50085
67213 OBERNAI CEDEX
Les observations envoyées par courrier sont tenues à la disposition du public au siège de l'enquête dans les meilleurs délais.
Les observations du registre dématérialisé demeurent en ligne durant toute la durée de l'enquête publique.
Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.
Le commissaire enquêteur tiendra des permanences pour recevoir le public aux dates et lieux suivants :
- Jeudi 8 juin 2023 de 9h00 à 12h00, à la Mairie d'Obernai, salle Europe, située Place du Marché à 67210 OBERNAI
- Samedi 17 juin 2023 de 9h00 à 12h00, à la maison des associations et de la musique d'Obernai, située Rue Athic à 67210 OBERNAI
- Mardi 27 juin 2023 de18h00 à 21h00, à la maison des associations et de la musique d'Obernai, située Rue Athic à 67210 OBERNAI
- Vendredi 7 juillet 2023 de 12h00 à 16h00, au siège de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, situé 36, rue du Maréchal Koenig, CS 50085, à OBERNAI
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables pour une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête au siège de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et sur son site internet : www.cc-paysdesainteodile.fr
L'autorité compétente pour approuver le projet de modification n°5 du plan local d'urbanisme d'Obernai est la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, par voie de délibération du Conseil communautaire.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINTE ODILE

Enquête publique relative au projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de NIEDERNAI

Par arrêté intercommunal n°2023/10 du 11 mai 2023, le Président de la Communauté de Communes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Niedernai, pour permettre la réalisation de projets urbains et faire évoluer certaines dispositions règlementaires.
L'enquête publique se déroulera du : Jeudi 8 juin 2023 au vendredi 7 juillet 2023 inclus.
La présente enquête publique, conformément à l'article L.123-1 du code de l'environnement, vise à assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers dans le cadre de la modification du PLU.
La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile est désignée comme étant le siège de l'enquête publique.
M. Gérald CANTONNET, Lieutenant-Colonel retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.
Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès du responsable du maître d'ouvrage responsable du projet :
Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile
36, rue du Maréchal Koenig
CS 50085
67213 OBERNAI CEDEX
Tél : 03.88.95.53.52.
Le dossier de modification soumis à enquête publique pourra être consulté, pendant toute la durée de l'enquête :
- Au siège de la Communauté de Communes (jours et heures ouvrables habituels),- En mairie de Niedernai (jours et heures ouvrables habituels),- Sur le site internet de la Communauté de Communes à l'adresse suivante :
http://www.cc-paysdesainteodile.fr/competences/habitat/9/
Toute personne peut, à sa demande, obtenir communication du dossier d'enquête publique par une demande écrite adressée au siège de l'enquête publique.
Le public pourra consigner ses observations sur toute la durée de l'enquête publique :
- Sur les registres d'enquête papiers ouverts à cet effet au siège de la Communauté de Communes et à la mairie de Niedernai,
- Par voie dématérialisée sur le site internet suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/4676
- Par courrier postal adressé à :
Monsieur le commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique de la modification n°1 du PLU de Niedernai
Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile
36, rue du Mal Koenig
CS 50085
67213 OBERNAI CEDEX
Les observations envoyées par courrier sont tenues à la disposition du public au siège de l'enquête dans les meilleurs délais.
Les observations du registre dématérialisé demeurent en ligne durant toute la durée de l'enquête publique.
Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.
Le commissaire enquêteur tiendra des permanences pour recevoir le public aux dates et lieux suivants :
- Jeudi 8 juin de 9h00 à 12h00, à la Mairie de Niedernai, située 236, rue Principale à 67210 NIEDERNAI
- Vendredi 16 juin de 15h00 à 18h00, à la Mairie de Niedernai, située 236, rue Principale à 67210 NIEDERNAI
- Mardi 27 juin de 14h00 à 17h00, à la Mairie de Niedernai, située 236, rue Principale à 67210 NIEDERNAI
- Vendredi 7 juillet 2023 de 13h00 à 16h00, au siège de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, situé 36, rue du Maréchal Koenig, CS 50085, à OBERNAI
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables pour une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête au siège de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et sur son site internet :
www.cc-paysdesainteodile.fr
L'autorité compétente pour approuver le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme de Niedernai est la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, par voie de délibération du Conseil communautaire.

L'EST agricole et viticole
ABONNEZ-VOUS !
Grâce à notre équipe de journalistes professionnels, découvrez dans le journal et sur internet des contenus pratiques et techniques que vous ne retrouverez nulle part ailleurs.
TARIFS 2023

Coupon à renvoyer à :
L'Est Agricole et Viticole
6 rue de La Haye
BP 90045 - SCHILTIGHEIM
67014 STRASBOURG Cedex
Tél. 03 88 56 90 70
Fax 03 88 56 90 71
abonnement@est-agricole.com

Je soussigné : .....
Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Portable : .....
Email : .....
Année de naissance : .....
Profession : .....
Type de production : .....
Surface en ha de l'exploitation : .....
demande un abonnement à L'Est Agricole et Viticole
2 propositions s'offrent à vous :

❑ J'accepte que mes données soient collectées et traitées par l'Est Agricole et Viticole afin de permettre au journal de me proposer un contenu proche de mes attentes.

☐ 52 numéros de L'Est Agricole et Viticole + 9 suppléments au choix	☐ 52 numéros de L'Est Agricole et Viticole + 9 suppléments au choix
+ dossiers spéciaux + accès aux contenus numériques abonnés sur www.est-agricole.com	*+ dossiers spéciaux + version PDF du journal*
Je choisis mon supplément : ☐ cultivar L'EST agricole et viticole ou ☐ viti	Je choisis mon supplément : ☐ cultivar L'EST agricole et viticole ou ☐ viti
(cochez l'offre souhaitée)	*(cochez l'offre souhaitée)*
115,00 €	145,00 €

Date : Signature :

Merci de joindre votre paiement.
Une facture acquittée vous sera automatiquement adressée par retour de courrier.

Offre valable en France Métropolitaine jusqu'au 31/12/2023. Taux de TVA : 2,10 %. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, rectification, opposition, portabilité, limitation et suppression de vos données personnelles à tout moment. En souscrivant à cette offre d'abonnement vous acceptez nos CGV accessibles sur notre site internet https://www.est-agricole.com
Les données collectées sont conservées pour la durée nécessaire à leur traitement.
Pour toute question relative à l'exercice de vos droits et notre politique de confidentialité vous pouvez vous adresser à : v.uhl@phr.fr